

COMPÉTITIONS CONCOURS DÉDIÉS M3 POUR LA SAISON 2024-2025

Note d'information avant inscription

Les concours quadrettes dédiés M3 sont des compétitions officielles qui qualifient au championnat de France.

5 concours dédiés, les équipes s'engagent à participer à ces 5 journées.

Les dates : • Samedi 5 octobre : Boulodrome extérieur.

• Samedi 23 novembre : Boulodrome couvert.

• Samedi 18 janvier : Boulodrome couvert.

• Samedi 22 mars : Boulodrome extérieur ou couvert.

• Samedi 26 avril : Boulodrome extérieur.

Au bout de ces 5 journées, un classement des équipes sera établi. Suivant le nombre d'équipes inscrites, les « X » premières équipes (nombre à confirmer suivant le quota attribué au CBDA par la FFSB) seront qualifiées pour les championnats de France. Les autres équipes pourront participer aux Fédéraux quadrettes M3 dans la formation de leur choix.

Nota important : l'équipe 1ère au classement accèdera à la catégorie M2.

REGLEMENTATION FFSB.

COMPOSITION D'UNE EQUIPE:

Déclaration d'équipe avec 3 joueurs ou 4 joueurs ou 5 joueurs. 2 joueurs minimum de l'équipe de base devront être présents.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION:

Les concours dédiés se dérouleront en 8 quadrettes par groupe de 4 ou 12 quadrettes par groupe de 4.

Dans le groupe, chaque équipe rencontre les 3 autres, un classement est ensuite établi. Le premier de chaque groupe se qualifie pour la finale. Les 3 autres équipes font une partie de classement. Les parties se disputent en 13 points ou 1 heure 45. Si partie office ou forfait, la partie sera gagnée 13 à 7 suivant la règlementation fédérale.

En cas d'égalité à l'issu des parties de groupe :

1/ Si l'égalité concerne 2 équipes, celle-ci seront départagées par l'opposition directe.

2/ Si l'égalité concerne 3 équipes, celle-ci seront départagées par le goal-average général puis au nombre de points marqués. Si l'égalité persiste entre 2 équipes, celle -ci seront départagées par l'opposition directe.

Après les parties de groupe : une finale oppose les 2 premiers de chaque groupe et une partie de classement oppose les 2 deuxièmes, les 2 troisièmes et les 2 quatrièmes.

INSCRIPTIONS: 40€ par équipe et par concours dont 2€ pour la caisse jeunes.

INDEMNITÉS: 30€ par partie jouée et gagnée.

HORAIRES DES PARTIES: 1 heure 45 de jeu ou 13 points

8h00 à 9h45 : 1^{ère} partie de groupe A contre B et C contre D 10h15 à 12h00 : 2^{ème} partie de groupe A contre C et B contre D 14h15 à 16h00 : 3^{ème} partie de groupe A contre D et B contre C

16h45 à 18h30 : Finale et parties de classement

Inscriptions par email au CBDA: 01@ffboules.fr au plus tard le mardi 20 août 2024.